

## Plan de cours

COURS : **Philosophie III : Éthique et Politique**

PROGRAMME : FORMATION GÉNÉRALE

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

Pondération : | Théorie : 3 heures | Pratique : 0 | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEUR Bureau ☎ poste ✉

**PAQUETTE ÉRIC** **C-185** **3888**

**PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ** *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM					

<b>COORDONNATRICE DU DÉPARTEMENT</b>	BUREAU	☎ poste
MARTINE BÉLAND	C – 185	3375

## **OBJECTIFS**

Trois cours de philosophie appartiennent à la formation générale de tout cégépien. Dernier pôle de cette triade, le cours *Éthique et politique* entend poursuivre les principaux objectifs suivants : prendre conscience de l'importance des idées philosophiques pour la compréhension de l'existence humaine ; transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de grands philosophes ; former à la réflexion critique et méthodique par la fréquentation de leurs œuvres ; savoir formuler et argumenter un point de vue philosophique personnel.

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Avec leurs trois cours obligatoires de philosophie, les étudiants se voient offrir une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité de réflexion et de jugement. De fait, le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui, malgré la discontinuité des époques et des problématiques singulières abordées, privilégie une démarche posant la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune enracinée. L'ensemble des trois cours cherche donc à susciter le désir de se questionner, par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie. En ce sens, la formation proposée à travers la Séquence s'acquiert par un travail fait à partir de la lecture d'œuvres héritées de la tradition philosophique, textes étudiés le plus possible dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Ce troisième et dernier cours de la Séquence s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté...

## PROBLÉMATIQUE

« Réfléchissez ; le diable est vieux, ainsi vieillissez afin de le comprendre. » Goethe

Tous, nous avons été enfants. Et tous, dès la prime enfance, nous avons désiré jouer. Le jeu est une expérience humaine tout à fait fondamentale et universelle. À tel point que plusieurs ont pu voir en lui la matrice et la forme embryonnaire de notre vie sociale, de ses valeurs et de ses règles. « Le jeu, soutiendra Roger Callois (1913-1978) dans son célèbre ouvrage *Les jeux et les hommes* (1958), est consubstantiel à la culture, dont les manifestations les plus remarquables et les plus complexes apparaissent étroitement associées à des structures de jeux. » (p. 136) Partant de cet auteur et de cette thèse, nous examinerons d'abord, en long et en large, les parentés possibles entre une certaine « éthique du jeu » (présupposant l'équité des chances, la liberté des participants, l'accord sur les règles, le respect de l'adversaire, etc.) et une certaine compréhension idéale des rapports politiques et sociaux entre les hommes.

Puis l'on se demandera par ailleurs, à l'instar de Nicolas Machiavel (1469-1527), instigateur de la science politique moderne, si toute joute politique réelle, loin d'être une continuation et une illustration des vertus du jeu, n'en marquerait pas tôt ou tard la limite obligée. Le combat pour une société juste, par exemple, exigeant toujours davantage que de « bons joueurs », aussi bien en son sein qu'à sa tête. « Nous devrions tous savoir, nous rappelle l'illustre auteur du *Prince* (1532), qu'il y a deux manières de combattre : l'une avec les lois, l'autre avec la force. La première est le propre de l'homme, la seconde celui des bêtes ; mais comme souvent la première ne suffit pas, il convient de faire appel à la seconde. C'est pourquoi il est nécessaire à un prince de bien savoir user de la bête et de l'homme. » (p. 84) Car aucun bien proprement politique ne saurait voir le jour, ni persister dans l'existence, sans la férocité extrême de puissants lions ni la ruse sans scrupules de fins renards.

Enfin, c'est avec Max Weber (1864-1920), dont nous méditerons les célèbres conférences intitulées *Le savant et le politique* (1917-1919), qu'apparaîtra de façon on ne peut plus explicite le problème primordial qui nous aura plus ou moins directement occupés tout au long de notre parcours, à savoir celui du lien, essentiel ou contingent, entre le politique et le mal. De sorte qu'on pourra aisément reconnaître la problématique

centrale de ce cours dans cette ultime interrogation qui teinte tout le propos de Max Weber : « Qu'en est-il de la relation réelle entre éthique et politique ? N'ont-elles absolument rien à voir entre elles, comme il est arrivé qu'on le dise ? Ou bien est-il exact au contraire que c'est la même « éthique » qui vaut pour l'action politique comme pour toute autre action ? Mais est-il bien vrai qu'une éthique quelconque puisse formuler des commandements de contenu *identique* pour les relations érotiques et commerciales, familiales et officielles, pour les relations que l'on entretient avec sa femme, sa marchande de légumes, son fils, son concurrent, son ami, un accusé ? Se peut-il réellement que les exigences éthiques que l'on fait valoir à l'égard de la politique soient indifférentes au fait que celle-ci œuvre avec un moyen très spécifique, le pouvoir, derrière lequel se tient la violence ? » (*Le savant et le politique*, Paris : La Découverte, 2003, pp.188-189)

## **DÉROULEMENT DU COURS**

### PREMIÈRE PARTIE : LE JEU COMME MATRICE ET FIGURE DE LA VIE SOCIALE

- Durée : 5 semaines
- Auteur et texte de référence : *Les jeux et les hommes* de Roger Caillois.
- Semaine 3 : exercice de compréhension de texte
- Semaine 5 : distribution du travail de session

### DEUXIÈME PARTIE : LE PROBLÈME DU MAL ET LA QUESTION DU POLITIQUE

- Durée : 5 semaines
- Auteur et texte de référence : *Le Prince* de Nicolas Machiavel.
- Semaine 10 : examen

### TROISIÈME PARTIE : LE RELATIVISME DES VALEURS, LA VIOLENCE DE L'ÉTAT ET L'INDÉPASSABLE CONFLIT ENTRE LA CONVICTION ET LA RESPONSABILITÉ

- Durée : 5 semaines
- Auteur et texte de référence : *Le savant et le politique* de Max Weber.
- Semaine 15 : Examen final de synthèse

Le corpus des textes à l'étude constitue pour l'essentiel le canevas à partir duquel seront posés, puis développés, les enjeux fondamentaux. Ainsi, pour chacun des auteurs et thèmes à l'étude, des cours magistraux, des exercices individuels, des ateliers d'équipes, ainsi que des discussions de groupes serviront à nourrir et préparer le type de questionnement critique sollicité lors des évaluations. Aussi importe-t-il, en tout temps, de ne jamais hésiter à vous manifester pour soulever une question, solliciter un nouvel exemple, un éclaircissement ; soumettre un doute, une critique, etc. Sachez que vos interventions s'avèrent toujours les bienvenues et qu'elles sont utiles à votre professeur aussi bien qu'à l'ensemble de vos collègues.

## **ÉVALUATIONS**

[1] TEST DE LECTURE SUR CAILLOIS (3<sup>ième</sup> semaine, 350 mots, 10 %)

[2] DISSERTATION CRITIQUE PERSONNELLE SUR L'ÉTHIQUE DU JEU (sujet distribué à la cinquième semaine, 900 mots, 25%)

[3] EXAMEN SUR MACHIAVEL (10<sup>ième</sup> semaine, 750 mots, 30%)

[4] EXAMEN FINAL DE SYNTHÈSE À PARTIR DE WEBER (15<sup>ième</sup> semaine, 900 mots, 35%)

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

- Clarté
- Cohérence
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes et enjeux
- Capacité de synthèse
- Suffisance des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

## **LIVRES OBLIGATOIRES (DISPONIBLES À LA COOP)**

- Caillois (Roger), *Les jeux et les hommes*, Paris : Gallimard, 1967.
- Machiavel (Nicolas), *Le Prince*, Paris : Hatier, 2011.
- Weber (Max), *Le savant et le politique*, Paris : La Découverte, 2003.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Aron (Raymond), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard, 1967.

Caillois (Roger), *Les jeux et les hommes*, Paris : Gallimard, 1967.

Machiavel (Nicolas), *Le Prince*, Paris : Hatier, 2011.

Manent (Pierre), *Cours familial de philosophie politique*, Paris : Gallimard, 2004.

Pascal (Blaise), *Pensées*, Paris : GF-Flammarion, 2009.

Ricoeur (Paul), *Philosophie, Éthique et Politique*, Paris : Seuil, 2017.

Strauss (Léo), *Pensées sur Machiavel*, Paris : Payot, 1982.

Weber (Max), *Le savant et le politique*, Paris : La Découverte, 2003.

## **CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS**

- (1) LECTURE DES TEXTES À L'ÉTUDE. La lecture est obligatoire : elle permet de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. La prise de notes ne peut remplacer la lecture des textes.
- (2) NOTE DE PASSAGE. La note de passage du cours, comme de toute évaluation, est de 60%.
- (3) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS. La présence aux activités d'évaluation est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant(e).
- (4) REMISE DES TRAVAUX. Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur. Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée. Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5% de la note du travail ; b) au total : 10% de la note du travail.

- (5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX. L'étudiant(e) doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque.
- (6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. Dans toute évaluation, on pourra perdre jusqu'à 10% des points pour les fautes de français (orthographe et syntaxe).
- (7) PLAGIAT. Le plagiat consiste à utiliser ou à copier de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée, le texte d'autrui (livre, article, site internet, etc.) en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence. Cette fraude est grave et lourdement sanctionnée : tout plagiat ou tentative de plagiat entraînent la note « 0 » pour l'exercice. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.
- (8) MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS. La présence au cours et la ponctualité sont de rigueur. L'appel des présences aura lieu au début ou à la fin de chaque cours. Un(e) étudiant(e) qui aura été absent(e) à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité(e) à rencontrer son professeur, qui l'avisera des conséquences possibles de sa prochaine absence. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours. En ce cas la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.
- (9) TÉLÉPHONES ET AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES. Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe. L'étudiant(e) utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.
- (10) DISPONIBILITÉ. Des périodes de disponibilité sont indiquées sur la porte de mon bureau. N'hésitez jamais à venir m'y trouver. Ces périodes n'ont pas de signification limitative ou restrictive. Il vous sera toujours loisible de me rencontrer en dehors de celles-ci, pour peu que nous soyons convenus d'un rendez-vous.

- (11) COURRIELS. Les communications avec le professeur doivent d'abord se faire en personne et de vive voix. Le recours aux courriels supposera donc une entente préalable.

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au Collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Par exemple : la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site web du Collège. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.